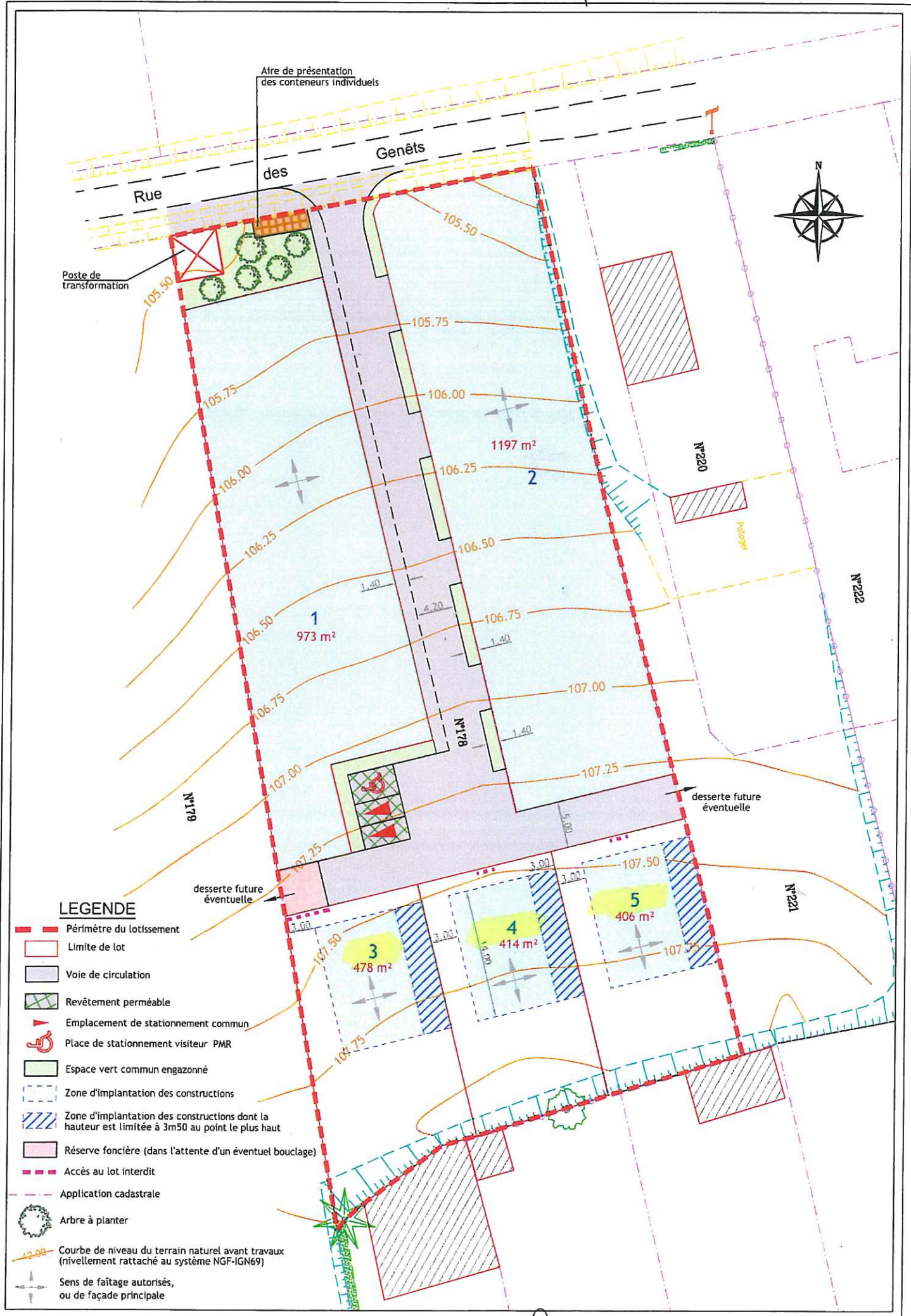


Lotissement Rue des Genêts



LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- Limite de lot
- Voie de circulation
- Revêtement perméable
- Emplacement de stationnement commun
- Place de stationnement visiteur PMR
- Espace vert commun engazonné
- Zone d'implantation des constructions
- Zone d'implantation des constructions dont la hauteur est limitée à 3m50 au point le plus haut
- Réserve foncière (dans l'attente d'un éventuel bouclage)
- Accès au lot interdit
- Application cadastrale
- Arbre à planter
- Courbe de niveau du terrain naturel avant travaux (nivellement rattaché au système NGF-IGN69)
- Sens de faitage autorisés, ou de façade principale

lots mis en vente